



PRATIQUES PROFESSIONNELLES

Les écrits professionnels dans le secteur médico-social : cadre juridique et mise en pratique

Cette formation permet aux participants de maîtriser les différents écrits professionnels et d'en comprendre les enjeux.

Objectifs :

- Identifier les différents types d'écrits, susceptibles d'être exigés en institution
- Comprendre les enjeux des écrits professionnels pour l'utilisateur, l'équipe, l'institution
- Maîtriser les formes rédactionnelles des écrits et les effets juridiques associés
- Maîtriser les outils et méthodes pour une rédaction simple et efficace
- Maîtriser le cadre législatif qui entoure les écrits professionnels
- Connaître les enjeux en matière de responsabilité individuelle et collective face aux écrits professionnels et les conséquences en cas d'erreur

Contenu et déroulé pédagogique :

- Le contexte législatif et les écrits professionnels :
 - Respect de la vie privée et de la confidentialité des informations recueillies
 - Les modalités de communication des écrits
 - Le secret professionnel et secret partagé (loi 2007)
- Typologie des écrits dans le secteur social et médico-social :
 - Le projet d'établissement ou de service, le projet individualisé, le contrat de soins...
 - Le dossier social ou le dossier de l'utilisateur
 - Les rapports ou notes de service
- Questionner l'écrit professionnels pour bien définir ses objectifs :
 - Les enjeux de l'écrit professionnel (concilier subjectivité et présentation rationnelle d'une situation)
 - Déterminer l'objectif et les besoins de l'écrit
- Adapter l'écrit aux objectifs définis (quelques outils)
- Le travail de rédaction (définir un contenu structuré, produire un écrit clair et adapter son style aux objectifs fixés)

Durée :

3 jours soit 21 heures

Prérequis :

Aucun

Accessibilité :

Professionnels

Bénévoles

Dirigeants

Modalités pédagogiques :

- Pédagogie par objectifs
- Echanges à partir des questionnements des participants
- Adaptation des contenus
- Livret pédagogique
- Supports pédagogiques variés : textes, vidéos...

Modalités d'évaluation et de suivi :

- Attestation de formation et bilan individuel délivrés à l'issue de la formation

Modalités et délai d'accès :

- Formation dans votre établissement
- Inscription auprès d'AGAP

Tarif :

Nous consulter

Contact(s) :

Hélène GIULIANO
Responsable formation
0366729030
helen.giuliano@agap-npdc.fr